

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2016 (modifié)

L'an deux mil seize le Vingt-neuf Mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude GUERIN, Maire.

Présents : M. GUERIN Jean-Claude, M. RAUX Samuel, M. HERRIBERRY Dimitri, Mme PROTTEAU Joëlle, Mme PILLOT Marguerite, Mme RECOUPE Sylvie, M. FRANCOIS Xavier, Mme BEAUFORT Magalie, Mme BREMENT-MARQUIS Monique, M. DUBOIS Victorien,

Absents : GUILBAUT Bernard, BUTET Laëtitia, MICHEAU Séverine, GOURBEAU Benjamin, JAMONNEAU Claude,

Pouvoirs : GUILBAUD Bernard à GUERIN Jean-Claude, JAMONNEAU Claude à BREMENT MARQUIS Monique,

Secrétaire : DUBOIS Victorien

Début de la séance à 20h47

Quorum atteint – Nombre de votants (pouvoir compris) : 12

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 février 2016 : 12 voix pour

DECISIONS DU MAIRE

N°	Date	Libellé	Entreprises	CP VILLE	Prix HT
01-2016 Annulée le 29/03/2016	11/03/2016	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN PORTAIL SECURISE AU LOCAL TECHNIQUE	SARL MAAP	79200 LA PEYRATTE	7 616.43 €
02-2016	15/03/2016	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN PORTAIL SECURISE AU LOCAL TECHNIQUE/STADE	SARL MAAP	79200 LA PEYRATTE	8 876.86 €
03-2016	15/03/2016	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GARDE CORPS A LA SUPERETTE COTE LOCAL DES INFIRMIERES	SARL MAAP	79200 LA PEYRATTE	5 744.00 €
04-2016	15/03/2016	FOURNITURE ET INSTALLATION DE CHASSE ROUE AU LOCAL DES INFIRMIERES ET STADE	SARL MAAP	79200 LA PEYRATTE	2 399.90 €
05-2016	24/03/2016	ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR MAIRIE	CENTRAL COPIE	79200 LA PEYRATTE	3 230.00 €

Les décisions n°3 et 4 font partie du programme ERP.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Rapport de M. RAUX Samuel – adjoint délégué à la commission bâtiment, voirie, urbanisme, sport

Voirie/bâtiments : présentation d'un tableau comparatif pour le dé-moussage de la toiture au prochain conseil
Un devis a été proposé par l'entreprise CIGEC pour la modification des zones d'éclairages du stade municipal, d'un montant de 727.92 € HT.

Rapport de Mme PROTTEAU Joëlle – adjoint délégué à la commission cimetière

Cimetière : demande la fermeture du cimetière à 18 heures pour cause de vol et de dégradation.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Président de séance pour le vote du compte administratif : M. RAUX Samuel

Séance spéciale « budget » : le dossier de présentation du budget communal est disponible

à l’affichage sur les vitres de la salle du conseil municipal. La session budgétaire du 29 mars 2016 est annexée au présent compte-rendu.

Résultats des votes :

N°	Objet	Nombre de voix (tenir compte des pouvoirs)		
		Pour	Contre	Abstention
1	Approbation des comptes de gestion exercice 2015	12	/	/
2	Approbation des comptes administratifs 2015 BUDGET PRINCIPAL CA 2015	11	/	/
3	Approbation des comptes administratifs 2015 BUDGET ANNEXE LOCATION SOUMISE A TVA CA 2015	11	/	/
4	Approbation des comptes administratifs 2015 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES BELLETIERES CA 2015	11	/	/
5	Affectation des résultats 2015 au budget 2016 BUDGET PRINCIPAL	12	/	/
6	Affectation des résultats 2015 au budget 2016 BUDGET ANNEXE LOCATION SOUMISE A TVA	12	/	/
7	Vote du taux des taxes locales - Taxe habitation : - Taxe foncière bâti : - Taxe foncière non bâti :	12	/	/
8	Vote des budgets primitifs 2016 BUDGET PRINCIPAL BP 2016	9	/	3
9	Vote des budgets primitifs 2016 BUDGET ANNEXE LOCATION SOUMISE A TVA BP 2016	9	/	3
10	Vote des budgets primitifs 2016 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES BELLETIERES BP 2016	9	/	3
11	Convention de mise à disposition de la bibliothèque à l’association Le 32 Quai des Livres	12	/	/

Par 12 voix pour, le conseil municipal décide de renouveler la convention de mise à disposition du local à l’association « 32. Quai des Livres ». Gestion et animation de la bibliothèque confiée à une équipe de bénévoles, association loi 1901.

QUESTIONS DIVERSES

Mme BREMENT MARQUIS Monique aborde le sujet du financement de l’Ehpad : le sujet n’est pas encore d’actualité à ce jour.

Mme BREMENT MARQUIS Monique aborde le problème de la sécurisation dans le bourg : le sujet sera abordé ultérieurement avec le projet de la réfection de la rue de La Touche. Quant à l'assainissement, rien n'a été prévu à l'ordre du jour.

Départ de la secrétaire de Mairie, Mlle BERTIN Laëticia suite à une mutation dans une commune voisine.

M. LAURRE, riverain de la chaussée de La Forge à Fer prend la parole pour demander au maire une réponse sur la sécurisation de la chaussée de La Forge à Fer. Indique qu'il a fait parvenir un courrier à M. Le Préfet. Demande que la responsabilité décennale soit prise en charge par le SMVT.

Réponse de M. Le Maire : La gestion de cette chaussée est du ressort de La Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h40

Prochain conseil municipal le : 25 avril à 20h30